

Dans les cantons

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Suisse magazine = Swiss magazine**

Band (Jahr): - **(2010)**

Heft 249-250

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Henriette Germain-Nicolet



APPENZELL

■ La police d'Appenzell-Rhodes-Extérieures a arrêté un élève qui avait menacé de commettre un acte de violence dans son école. L'adolescent comparaitra devant le Tribunal des mineurs et sans doute subira un traitement psychologique. Comme mobile, la police évoque la frustration personnelle ainsi qu'une chanson glorifiant la violence qui lui aurait servi d'inspiration.

■ « *Le secret bancaire vacille. Le secret de notre fromage tient bon* ». C'est le slogan un brin provocateur de la campagne de publicité lancée par les producteurs de fromage d'Appenzell. Ce slogan figure sous un paysage alpestre avec en avant-plan trois armaillis appenzellois en grande tenue et des meules de fromage Appenzeller. Le terme « secret » du slogan n'a pas été choisi au hasard. La composition de la saumure à base de plantes qui donne son goût à l'Appenzeller est entourée du plus grand secret et est déposée dans les coffres d'une banque. La campagne semble rencontrer un énorme succès, notamment en Allemagne, principal pays importateur d'Appenzeller. En revanche, les milieux bancaires et politiques semblent moins goûter l'humour du slogan. Rappelons qu'Appenzell est la terre natale du ministre des Finances Hans-Rudolf Merz...



ARGOVIE

■ Le fabricant argovien de produits à base de pommes de terre Zweifel Pommy Chips a réalisé l'an dernier des ventes de 193,7 millions de francs.

■ Green Bio Fuel, une entreprise de Bad Zurzach a l'intention de construire une usine de fabrication agrodiesel à partir du jatropa, une plante importée du Mozambique. Elle compte produire à l'horizon 2012 près de 130 millions de litres de diesel par an, soit 5 % des besoins suisses. Un tel projet est contesté par une vingtaine d'organisations de développement, de défense de l'environnement et d'associations paysannes. Selon Green Bio Fuel, le jatropa (non comestible) ne concurrence pas les cultures vivrières. Les écologistes, eux, soulignent que le Mozambique consacre un septième de ses terres fertiles à la culture du jatropa...



BÂLE-CAMPAGNE

■ La police de Bâle-Campagne a réalisé l'une des plus grandes saisies de cocaïne de l'histoire en Suisse. Elle a trouvé 70 kilos de poudre blanche dans un container au port marchand de Muttenz. Sa valeur sur le marché noir est évaluée entre 7 et 8 millions de

francs. La drogue était placée dans quatre sacs de voyage chargés dans ce container venant du Guatemala. La saisie effectuée à Muttenz est la troisième plus importante du genre en Suisse. Le record absolu est détenu par la police cantonale zurichoise, qui a saisi 124 kilos de cocaïne en 2007. La poudre avait été découverte par un chien de police dans un appartement et un garage en ville de Zurich. Elle était disposée dans 311 boîtes de conserve.

■ La vente de bière et de vin est à nouveau soumise à autorisation. Les citoyens ont accepté à une nette majorité de 87,3 % de revenir à la situation qui prévalait avant 2004, pour lutter contre l'abus d'alcool chez les jeunes.



BÂLE-VILLE

■ Le colonel Kadhafi et Hans-Rudolf Merz ont été les grandes vedettes du *Morgestraich*, le célèbre carnaval bâlois. Parmi les 500 cliques qui ont défilé cette année, on a pu apercevoir de nombreuses allégories du conseiller fédéral se prosternant devant le dictateur libyen et même une piété plus vraie que nature avec Merz dans le rôle de Jésus et Kadhafi dans celui de Marie.

■ Pour la première fois, une université helvétique a décerné un titre de docteur à une sage-femme. Elisabeth Kurth a obtenu ce titre à l'Université de Bâle en présentant une étude sur les bébés en pleurs et leurs mères épuisées.



BERNE

■ Le gouvernement bernois envisage de créer 130 postes au sein de la police cantonale au cours des six prochaines années. La première augmentation de 25 postes est prévue pour 2012.

■ Les habitants de la région de Mühleberg (BE) ont déposé un recours devant le Tribunal administratif fédéral (TAF) contre l'exploitation illimitée dans le temps de la centrale nucléaire. Ils estiment que la décision en décembre dernier du Département

fédéral de l'énergie (DETEC) d'autoriser les Forces motrices bernoises à exploiter la centrale au-delà de 2012, est entachée de vices de forme dans la procédure.

■ Le canton de Berne a présenté une nouvelle offre visant à encourager la pratique du sport. Une halle mobile de 180 m² est mise à la disposition des communes, mais aussi de particuliers, de clubs, d'écoles ou d'entreprises. Une première en Suisse, selon l'Office cantonal du sport. Les autorités veulent encourager un pan encore trop important de la population, inactif à tous âges, à pratiquer le sport.



FRIBOURG

■ La Chambre de commerce et le canton de Fribourg ont lancé l'association Fribourgissima. L'objectif ? Contribuer à l'essor économique du canton en créant un important réseau professionnel et de relations personnelles entre Fribourgeois d'origine, d'adoption, actifs dans le canton, en Suisse et dans le monde. Fribourgissima dispose d'un capital de départ de 400 000 francs.

■ Champion suisse de la fusion de communes, le canton de Fribourg est conforté dans sa stratégie par une récente étude qui montre que la quarantaine de communes fusionnées depuis 1999 sont satisfaites de l'expérience qu'elles seraient prêtes, non seulement à rééditer, mais aussi à poursuivre.

■ Le canton de Fribourg est devenu le 12^e canton à adhérer au concordat Harmos, qui prévoit l'harmonisation nationale des structures scolaires. Le texte a été approuvé par 61,09 % des votants.



GENÈVE

■ Les Genevois voteront sur leurs allocations familiales. L'initiative du PS visant à les augmenter a été validée par le Conseil d'État. Elle avait été déposée début janvier avec 12 800 signatures.

■ Japan Tobacco a choisi Genève pour construire son nouveau siège mondial. Le cigarettier japonais, déjà présent dans le canton, inaugurera son immeuble situé

près de l'ONU en 2013. La conception du bâtiment d'une surface de 24 000 mètres carrés a été confiée aux architectes qui ont créé la plus haute tour du monde, à Dubaï.

■ Après deux ans de réflexion et pour un investissement de 200 000 francs, le canton de Genève dispose de sa marque. « Genève, un monde en soi » est le slogan du logo conçu par l'agence Saatchi & Saatchi qui est censé faciliter la promotion économique du canton.

■ Genève va moderniser son système d'éclairage. Le but est de réduire de 30 % sa consommation et ainsi économiser 500 000 francs par an.

■ Caran d'Ache a inauguré sa première boutique européenne à l'Aéroport international de Genève. Le fabricant d'instruments d'écriture de Thônex en compte désormais 10 dans le monde, essentiellement en Asie.

■ À 52,1 % des voix, les citoyens genevois ont accepté la nouvelle loi sur l'énergie. Le texte peut contraindre les propriétaires à mieux isoler leurs bâtiments, une partie du coût des rénovations pouvant être répercutée sur les locataires.



GLARIS

■ La Banque cantonale de Glaris se remet lentement de la crise. Elle a dégagé l'an dernier un bénéfice net de 10,5 millions de francs, après la perte abyssale de 56,8 millions de francs essuyée lors de l'exercice 2008.

■ Les comptes 2009 du canton de Glaris bouclent avec un excédent de recettes de 1,1 million de francs (1,4 million en 2008). C'est un très bon résultat, compte tenu de la crise, a indiqué le gouvernement.



GRISONS

■ Malgré une vague de protestations, Rome a confirmé la fermeture, fin juin, de l'agence consulaire d'Italie à Coire pour cause d'économies. Les consulats de Mulhouse (F), Gand (B), Saarbrücken et Nuremberg (D) connaissent le même sort.

■ Les citoyens ont refusé à une courte majorité de 50,7 % une nouvelle péréquation financière entre le canton et les communes, qui aurait dû rapporter quelque 13 millions de francs de plus aux communes.



JURA

■ Le Jura a confirmé sa volonté d'accueillir deux détenus ouïgours de Guantanamo jugés innocents et libérables par les États-Unis. Le Conseil fédéral qui s'est engagé envers les autorités américaines à recevoir des ex-détenus de Guantanamo, a donné son aval, malgré l'opposition de la Chine qui considère les deux hommes comme des terroristes.

■ Validé par l'Administration fédérale des contributions, le projet jurassien d'amnistie fiscale est entré en vigueur. Les autorités cantonales espèrent faire ressortir 300 millions de francs des bas de laine.

■ Les parents qui font le choix de rester au foyer pour s'occuper des enfants doivent bénéficier d'un rabais fiscal. Le parlement jurassien a accepté sans opposition une résolution interpartis en faveur de cet encouragement.

■ Le canton du Jura souhaite se doter d'ici au début de l'année prochaine d'une nouvelle loi sur les transports publics. Ce projet prévoit de faire passer les communes à la caisse. Hormis le canton du Jura et partiellement celui de Genève, tous les cantons font participer les communes aux coûts engendrés par les transports publics régionaux. Cette contribution des communes ne signifie pas un allègement de la participation du canton.

■ Après les cantons de Fribourg et de Vaud, le Jura franchit le pas du quinquennat. Les Jurassiens ont accepté à 58,7 % des voix l'allongement d'un an de la durée des législatures proposé par le gouvernement.

■ Le père de la Constitution jurassienne et président de l'Assemblée constituante en 1976-1977, Joseph Voyame, est décédé à l'âge de 87 ans. Il avait aussi occupé de nombreuses fonctions au niveau fédéral.

DANS LES CANTONS

Henriette Germain-Nicolet



LUCERNE

■ Le groupe lucernois Schindler a pu améliorer sa rentabilité en 2009. Le fabricant d'ascenseurs et d'escaliers roulants a dégagé un bénéfice net de 653 millions de francs, en hausse de 3 % par rapport au record de 2008.

■ Les hôpitaux lucernois sont désormais propriétaires de leurs bâtiments. Les citoyens ont accepté à 76 % le transfert de propriété du canton aux hôpitaux. La gauche s'y opposait, craignant la perte d'influence de l'État sur les prestations.



NEUCHÂTEL

■ La Cour d'assises de Neuchâtel a condamné à 7 ans et demi de prison l'un des deux auteurs du braquage commis en 2002 à la succursale de Boudry de la Banque cantonale neuchâteloise (BCN). Le montant du butin, jamais retrouvé, s'élevait à 760 000 francs.

■ Le Centre Dürrenmatt de Neuchâtel entend faire l'inventaire le plus complet possible de l'œuvre graphique de Friedrich Dürrenmatt, décédé en 1990. Il invite tous ceux qui sont en possession d'une œuvre de l'écrivain et artiste à prendre contact avec lui.

■ Après trois exercices bénéficiaires, Neuchâtel retrouve les chiffres rouges. Les comptes 2009 du canton présentent un excédent de charges de 15,4 millions de francs.



NIDWALD

■ La banque cantonale de Nidwald a dégagé l'année dernière un bénéfice net de 14,93 millions de francs, pratiquement identique aux 14,92 millions réalisés en 2008.

■ Les contribuables de Nidwald payeront une nouvelle fois moins d'impôts en 2011. Le Grand Conseil a accepté par 38 voix contre 13 de diminuer la pression fiscale pour les hauts revenus, les familles et les entreprises. Nidwald a déjà réduit ses impôts en 2007, 2008 et 2009.



OBWALD

■ Le canton d'Obwald sera le premier canton à disposer d'un réseau de fibres optiques couvrant l'ensemble de son territoire dès 2014. Le Grand Conseil a approuvé un projet de 31 millions de francs. D'ici à cinq ans, 90 % de la population devrait être raccordés au téléphone, à la radio, à la télévision et à internet via la fibre optique. Le réseau sera construit par les services industriels d'Obwald EWO, en régie propre.



SAINT-GALL

■ Une procédure disciplinaire a été engagée contre un policier saint-gallois qui était arrivé alcoolisé à son engagement au forum économique mondial de Davos (GR). La décision a été prise après une enquête préliminaire.

■ La Chambre d'accusation du canton de Saint-Gall a ouvert une enquête pénale contre le maire de Niederbüren. Le politicien PDC est soupçonné d'avoir violé le secret de fonction en publiant les noms et adresses de cinq adolescents accusés d'avoir commis des déprédations.



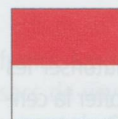
SCHAFFHOUSE

■ La loi sur la justice du canton de Schaffhouse a été modifiée pour répartir les juges de paix en quatre circonscriptions. La proposition d'une seule circonscription a été rejetée par 75,8 % des citoyens.



SCHWYZ

■ Migros continue d'étoffer sa participation dans le capital-actions de Charles Vögele. Le numéro un suisse du commerce de détail détient désormais plus de 15 % du groupe schwyzois de confection, contre 10,33 % en juin dernier. Il s'agit d'une participation purement financière, rappelle Migros.



SOLEURE

■ Trois recours ont été déposés contre la construction d'une mosquée à Granges (SO) au cours de la mise à l'enquête du projet de la communauté albanaise islamique locale. Selon l'architecte communal, ces recours s'opposent par principe à la construction. La communauté albanaise islamique souhaite construire pour 1,5 million de francs un centre culturel de deux étages incluant une mosquée. Sur le toit, l'association veut édifier une grande et deux petites coupoles.



TESSIN

■ Le Tessin n'aura pas dans l'immédiat une police unique. Les corps communaux et cantonal continueront à œuvrer sur le territoire mais devront disposer d'un dispositif de sécurité mieux coordonné. C'est ce qui ressort du rapport d'un groupe de travail dirigé par le chef du Département cantonal de la justice et adressé au Conseil d'État tessinois.

■ Un projet d'amnistie fiscale du gouvernement tessinois prévoit de réduire de 70 % le taux d'impôt pour les avoirs soustraits au fisc mais déclarés spontanément, applicable aux dix dernières années. L'amnistie serait limitée à 2010 et 2011 et serait à même de faire rentrer immédiatement 20 millions de francs dans les caisses du canton, selon le gouvernement. Le texte doit maintenant être examiné par le parlement tessinois.

■ Les Tessinois pourront désormais demander la révocation non seulement du Conseil d'État mais aussi des conseils municipaux, si celle-ci est réclamée par au moins 30 % de l'électorat de la commune. À 58,5 % des voix, les Tessinois ont accepté une initiative dans ce sens.



THURGOVIE

■ L'entreprise MBT, domiciliée dans le canton de Thurgovie, déménagera cet été à Winterthour (ZH). Le transfert du siège

du fabricant de chaussures physiologiques Masai Barefoot Technology (MBT) concerne une cinquantaine d'employés basés à Romanshorn ou Roggwil.

■ Le parlement thurgovien s'oppose à l'interdiction de vendre des médicaments dans les cabinets médicaux. Par 105 voix contre 3, les députés ont accepté d'élaborer une initiative cantonale qui sera transmise aux Chambres fédérales.

■ Après Bâle-Campagne, le « Lobby parents » a essuyé une nouvelle défaite. Son initiative « pour le libre choix de l'école », qui n'était soutenue que par l'UDF, a été rejetée par 83,2 % des Thurgoviens.



URI

■ Sept restaurateurs ont été condamnés à des amendes car ils n'ont pas respecté la loi sur la protection contre la fumée passive. Certains ont créé une petite salle non-fumeurs tout en autorisant les clients à fumer dans le reste du restaurant.

■ Le canton d'Uri a terminé l'année 2009 sur un excédent de recettes de 12,9 millions de francs, soit 10,8 millions de plus que budgétisé. Au compte de fonctionnement, les dépenses se montent à 354 millions de francs pour des recettes de 366,9 millions.



VALAIS

■ Le canton du Valais va utiliser Internet pour mesurer son image. Il a acquis un outil de management de réputation qui récupère tous les commentaires écrits sur la toile par les touristes sur les hôtels du canton. Il s'agit pour les autorités touristiques de tirer les enseignements sur les points forts et les faiblesses de l'offre hôtelière afin d'améliorer celle-ci.

■ L'architecte valaisan Jean-Paul Darbellay est mort à l'âge de 74 ans. Il a été notamment l'auteur des usines de traitement des ordures de Monthey et d'Uvrier, ou du Centre d'expositions et de rencontres de Martigny. Jean-Paul Darbellay s'était sans cesse battu pour ouvrir le débat architectural sur la modernité.

■ Le projet d'implanter 21 éoliennes au col du Sanetsch est abandonné. Les mesures du

vent effectuées ont révélé des valeurs inférieures à ce qui était espéré. L'accessibilité du site (une petite route avec de nombreux tunnels) pose également problème. Enfin, des éléments de protection de l'environnement ont pesé dans la balance.

■ La Fondation des archives historiques de l'abbaye de Saint-Maurice, en partenariat avec les universités de Lausanne et de Chambéry, a édité un coffret contenant trente reproductions en couleurs de documents médiévaux issus des archives de l'abbaye, et un livret de 80 pages rassemblant transcriptions, traductions et commentaires. Un ouvrage exceptionnel qui entend résumer dix siècles d'histoire (VI^e-XVI^e siècles) dans ce haut lieu de la culture valaisanne.



VAUD

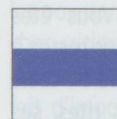
■ De concert avec les vigneron, l'Office des vins vaudois organise des caves ouvertes dans le canton les 21 et 22 mai. La plupart des entreprises viticoles dévoileront leurs meilleurs crus à un public que les organisateurs espèrent faire venir en grand nombre de tout le pays. Ce sera notamment l'occasion de découvrir dans près de 300 caves le millésime 2009 déjà qualifié d'exceptionnel.

■ Le Grand Conseil vaudois a fait un pas vers la taxe au sac-poubelle. Les députés ont transmis au Conseil d'État une proposition de la droite, du centre et des Verts qui préconise une taxe couvrant au moins 50 % des coûts d'élimination des déchets. Soutenu par les groupes radical, UDC, libéral, vert et l'Alliance du centre, ce projet présenté sous la forme d'une initiative législative vise à uniformiser la législation cantonale en conformité avec le droit fédéral et le principe du pollueur payeur, après plusieurs tentatives infructueuses.

■ La progression hors normes de la population vaudoise s'est poursuivie en 2009. Cette croissance a atteint 1,9 %, la deuxième plus forte augmentation depuis le début des années 60. La proportion de résidents étrangers atteint 30 %. La population vaudoise s'établit désormais à 697 863 personnes.

■ Les Transports lausannois vont investir 262 millions de francs pour la période 2010-2013 afin d'améliorer leur offre. Ils

prévoient notamment l'achat d'une centaine de véhicules (trolleybus électriques et autobus diesel ou à gaz). L'objectif est de pouvoir accueillir chaque année 100 millions de voyageurs, contre 70 millions aujourd'hui.



ZOUG

■ Le Grand Conseil zougais a débouqué 55,4 millions de francs en faveur du logement bon marché. 19,4 millions pourront être utilisés durant les 15 prochaines années pour alléger les loyers d'environ 800 appartements.

■ Les apparentements de listes sont abolis à Zoug pour les élections communales et cantonales. Ce projet a été approuvé par 67,5 % des citoyens. Le PS, les Verts libéraux et les Alternatifs s'y opposaient, au nom des chances des petits partis.



ZURICH

■ Les comptes de la ville de Zurich se portent mieux que prévu. Malgré la crise économique et financière, la cité de Zwingli devrait boucler 2009 sur un déficit de 6 millions de francs seulement. Le budget 2010 avait pourtant anticipé un excédent de charges de 216 millions. Un résultat obtenu en grande partie par l'augmentation de la population qui a occasionné une hausse des rentrées fiscales.

■ Le canton de Zurich estime que la Confédération ne tient pas suffisamment compte de ses difficultés financières. Le Conseil d'État s'en est plaint dans une lettre adressée au ministre des Finances, Hans-Rudolf Merz.

■ La ville de Zurich comptait l'an dernier 382 906 habitants, soit 2 407 de plus qu'en 2008. Comme dans la plupart des autres grandes villes suisses, la part des jeunes adultes est importante : les 20-39 ans représentent 37,3 % de la population zurichoise. La proportion d'étrangers atteint 30,7 %. On compte par exemple 28 000 Allemands, de loin la principale communauté étrangère de la cité alémanique.